

FICHE FORMATEUR N°18

La monnaie de l'Union européenne

► **Objectifs pédagogiques :**

- Connaître l'historique de l'Euro au regard des couleurs, symboles et histoire
- Connaître les pays de la zone Euro
- Utiliser des connaissances en numération et en calcul

► **Objectifs transversaux :**

- Susciter une réflexion autour de la notion d'une monnaie « unique »
- Aborder des notions de numération telles que le l'ordre de grandeur, l'encadrement

► **Activités possibles :**

- **A1** : Connaître l'histoire de l'Euro et la zone Euro
- **A2** : Convertir à l'aide des taux de change
- **A3** : Travailler sur les billets
- **A4** : Travailler sur les pièces

► **Mots-clés et notions abordées :**

numération

► **Outils et supports :**

carte de l'Europe ; sites Internet ; images des billets et des pièces européennes

Activité 1 [E1] : Connaître l'histoire de l'Euro et la zone Euro

Exercice1 [E1] : Lire un texte et répondre à des questions de compréhension

Lisez attentivement le texte et répondez aux questions suivantes

Il était une fois l'euro.....

L'Euro est la monnaie unique qui a remplacé en 1999 les monnaies nationales de 12 des 15 Etats membres de l'Union Européenne, qui forment la « zone euro » : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal et la Grèce (depuis le 1^{er} janvier 2001).

Le passage à l'euro s'est effectué le 1^{er} janvier 1999. Si l'union économique et monétaire (UEM) date de 1999, les pièces et les billets en euros n'ont été mis en circulation que le 1^{er} janvier 2002 dans l'ensemble de la zone. Mais les particuliers pouvaient déjà payer leurs impôts ou émettre des chèques en euros.

La décision d'adopter une monnaie unique a été prise en 1988 lors du sommet européen d'Hanovre. C'est au Conseil européen de Madrid en 1995 que le nom de la future monnaie unique est définitivement adopté.

La Banque centrale européenne dont le siège est à Francfort (Allemagne), est mise en place au printemps 1998 et la sélection des 11 premiers pays candidats retenus sur la base du respect de critères de convergences.

Avec l'élargissement de l'Union Européenne en 2004, la zone euro est vouée à s'étendre, la monnaie unique étant considérée comme un acquis communautaire.

Le 1^{er} mai 2004, dix nouveaux pays adhéraient à l'UE, suivis de deux autres le 1^{er} janvier 2007. Ces nouveaux états membres ont vocation à participer à l'UEM et à introduire l'euro dans leur économie dès qu'ils rempliront les critères de convergence.

Parmi les douze nouveaux Etats membres de l'union, la Slovénie a adhéré à la zone euro le 1^{er} janvier 2007. Malte et Chypre le 1^{er} janvier 2008 et la Slovaquie le 1^{er} janvier 2009.

Le symbole graphique de l'€uro ressemble à un E traversé par deux lignes parallèles horizontales clairement marquées. Il s'inspire de la lettre grecque epsilon et rappelle à la fois le berceau de la civilisation européenne et la racine étymologique du mot Europe.

- Quel est le nom de la monnaie européenne ?

La monnaie européenne s'appelle l'Euro.

- Que signifie le sigle « UEM » ?

Union Economique et Monétaire

- Date de la mise en circulation des pièces et des billets en euros ?

Le 1^{er} Janvier 2002.

- Dans quelle ville se situe le siège de la BCE (Banque centrale européenne) ?

À Francfort, en Allemagne.

- A quoi se réfère le symbole graphique de l'Euro ?

Ce symbole s'inspire de la lettre grecque epsilon et rappelle à la fois le berceau de la civilisation européenne et la racine étymologique du mot Europe.

Exercice 2 [E2] : Lire une carte, répondre à des questions et mener une recherche

A/

Observez cette carte de l'Europe et répondez aux 2 questions suivantes :



Source : http://europa.eu/abc/travel/money/index_fr.htm

- Sachant que les pays de la zone Euro sont représentés en vert sur cette

carte de l'Europe, nommez-les :

Il s'agit de 16 pays : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovénie, Chypre, Malte, la Slovaquie.

Source : <http://www.ecb.int/euro/intro/html/map.fr.htm>

- Citez les noms des pays hors zone euro identifiés en gris et leur monnaie respective :

Il s'agit de : la Bulgarie (le lev), le Danemark (la couronne danoise), l'Estonie (la couronne estonienne), la Hongrie (le forint), la Lettonie (le lats), la Lituanie (le litas), la Pologne (le zloty), la Roumanie (le leu roumain), le Royaume-Uni (la livre sterling), la Suède (la couronne suédoise), la République Tchèque (la couronne tchèque).

B/

Dans de nombreux territoires d'outre-mer l'Euro peut-être utilisé. À l'aide d'un site Internet ou d'une encyclopédie, citez les :

Ce sont :

- La Réunion (Les 4 départements d'outre-mer de Guadeloupe, Martinique, Guyane, La région ultrapériphérique de l'UE).
- Les 2 collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy (régions ultrapériphériques de l'UE).
- Les 2 collectivités d'outre-mer qui ne font pas partie de l'UE (Saint-Pierre et Miquelon et Mayotte).

Source : <http://fr.wikipedia.org/wik/euro>

Exercice 3 [E3] : Expliquer une expression économique à l'aide d'un site Internet ou d'une encyclopédie

Dans le texte de l'exercice 1 (alinéa 5) il est fait mention de « **critères de convergences** » auxquels doivent répondre les pays candidats à l'intégration de la zone euro. Effectuez une recherche sur le site Internet ou d'une encyclopédie pour expliquer ce que sont ces critères de convergence.

Les conditions de passage à la troisième phase (entrée dans la zone euro) sont fixées dans un protocole énumérant 5 critères de convergence :

- stabilité des prix : le taux d'inflation ne peut dépasser de plus de 1,5% la moyenne des 3 Etats ayant la plus faible inflation.
- taux d'intérêt : les taux d'intérêt à long terme ne peuvent varier de plus de 2% par rapport à la moyenne des taux des 3 Etats ayant l'inflation la plus basse.
- déficits : le déficit public national doit être inférieur à 3% du PIB.
- la dette publique ne peut excéder 60% du PIB.
- la stabilité des cours : les taux de change devront être restés dans la marge de fluctuation autorisée durant les années précédentes.

Source : http://europa.eu//abc/12lessons/lesson_7/index_fr.htm

Activité 2 [E2] : Convertir à l'aide des taux de change**Exercice1 [E1] : Résoudre des problèmes d'arithmétique**

Lisez le tableau ci-dessous :

Pour les pays utilisant leur monnaie nationale, le taux de change en janvier 2009 pour un euro valait :

Pays	Monnaie	Taux de change
Bulgarie	lev bulgare	1,95
Danemark	couronne danoise	7,45
Grande Bretagne	livre sterling	0,97
Roumanie	leu roumain	4,02
Chine	renminbi-yuan chinois	9,63
Inde	roupie indienne	67

A/

Jacques souhaitant se rendre en Bulgarie, combien obtiendra-t-il de lev pour un montant de 775 € ?

$775 : 1,95 = 397,44$ euros. Jacques obtiendra 397,44 euros.

B/

Combien d'euros obtiendra Huong de Pékin, pour 4 925 renminbi-yuan ?

$4925 : 9,63 = 511,42$ euros Huong obtiendra la somme de 511,42 euros.

Activité 3 [E3] : Travailler sur les billets**Exercice1 [E1] : Lire un texte et renseigner un tableau**

A/

Lisez le texte suivant :

Source : <http://www.touteurope.fr/fr/actions/economie/euro/presentation/les-billets-en-euro.html>

La série des billets en euros comprend sept valeurs (ou coupures) : 5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 euros. Ils ont cours légal dans l'ensemble de la zone euro.

Chaque billet représente un style architectural propre à une époque. Ainsi, les billets de 5 euros représentent le style classique; les billets de 10 euros le style roman; les billets de 20 euros le style gothique; les billets de 50 euros le style renaissance; les billets de 100 euros le style baroque; les billets de 200 euros le style industriel du XIXème siècle et les billets de 500 euros l'architecture moderne du XXème siècle.

Les billets en euros ont été conçus par Robert Kalina de la Banque centrale autrichienne (Oesterreichische Nationalbank). Il a remporté le concours graphique organisé en Europe en 1996.



Format : 120 x 62 mm
Couleur : gris
Style architectural représenté : classique



Format : 127 x 67 mm
Couleur : rouge
Style architectural représenté : roman



Format : 133 x 72 mm
Couleur : bleu
Style architectural représenté : gothique



Format : 140 x 77 mm
Couleur : orange
Style architectural représenté : renaissance



Format : 147 x 82 mm
Couleur : vert
Style architectural représenté : baroque/rococo



Format : 153 x 82 mm
Couleur : jaune
Style architectural représenté : architecture du XIXe siècle, utilisant le fer et le verre



Au recto de chaque billet sont représentés des fenêtres et des portails. Ils symbolisent l'esprit d'ouverture et de coopération qui règne au sein de l'Union Européenne.

Les douze étoiles de l'Union européenne sont l'illustration du dynamisme et de l'harmonie de l'Europe contemporaine.

Les ponts représentés au verso symbolisent le lien qui unit non seulement les peuples européens entre eux, mais aussi l'Europe avec le reste du monde.

Les autres éléments graphiques sont :

- le nom de la monnaie – euros – qui apparaît à la fois en caractères romains (EURO) et grecs (EYPO) ;
- les initiales de la Banque centrale européenne dans les cinq variantes – BCE, ECB, EZB, EKT, EKP – correspondant aux onze langues officielles actuelles de l'Union européenne (UE) ;
- le symbole © des droits d'auteur ;
- le drapeau de l'Union européenne.

En vue du passage à l'euro fiduciaire en 2002, chaque banque centrale nationale devait produire un nombre nécessaire de billets pour répondre aux besoins nationaux.

B/

Observez le tableau 1 ci-dessous, qui donne le nombre de millions de billets produits pour quelques pays de l'Union européenne utilisant l'Euro.

Source : www.ecb.int/euro/changeover/2002/

Tableau 1 :

Pays	Millions de billets euros produits au 1 ^{er} janvier 2002	Numéroter par ordre croissant
Belgique	550	5
Allemagne	4 783	12
Grèce	617	8
Espagne	1 924	9
France	2 265	10
Irlande	294	3
Italie	2 440	11
Luxembourg	46	1
Pays-Bas	659	7
Autriche	550	Aexquo 5
Portugal	537	4
Finlande	225	2

C/

Complétez le tableau ci-dessus (numéroter par ordre croissant) et précisez :

- le nom du pays qui a produit le plus de billets : l'Allemagne
- le nom du pays qui en a produit le moins : le Luxembourg

Exercice 2 [E2] : Calculer un total de production et une moyenne

A/

En reprenant les chiffres du tableau 1 ci-dessus, calculez le total de production des billets euros produits au 1^{er} janvier 2002.

Total de la production : 14 890 millions de billets en euros.

B/

Calculez la moyenne de la production des billets euros

Pour effectuer ce calcul il faudra procéder en 2 temps :

a - additionner les productions de tous les pays

b - diviser le nombre obtenu par le nombre de pays, c'est-à-dire 12

Vous obtiendrez ainsi la moyenne.

La moyenne est de : 1245 millions de billets. Cette moyenne est obtenue en additionnant les productions de chaque pays et ce total est à diviser par le nombre de pays (12), ainsi on obtient la moyenne.

C/

Quel est le pays qui se rapproche le plus de la moyenne ?

C'est donc l'Espagne qui se rapproche le plus de cette moyenne.

Mobiliser les 2 opérations (addition et division) afin de traiter le problème donné.

Exercice 3 [E3] : Classer des données par ordre croissant

A/
Lisez le tableau ci-dessous

Tableau 2 :

Valeur	Millions de billets produits au 1 ^{er} janvier 2002
5€	3 155
10€	3 221
20€	3 406
50€	3 283
100€	1 231
200€	223
500€	371

B/
Quels sont les billets dont la production se situe entre 3500 et 3100 ? Classez vos résultats par ordre décroissant.

Ce sont les billets : 20 euros en 1^{er}.
50 euros en 2^{ème}
10 euros en 3^{ème}
5 euros en 4^{ème}

Activité 4 [E4] : Travailler sur les pièces en euros**Exercice 1 [E1] : Classer des données recueillies dans un texte et un tableau**

Lisez le texte ci-dessous, présentant la description des pièces puis relevez leurs masses et rangez-les par ordre décroissant.

Source : <http://www.touteurope.fr/fr/actions/economie/euro/presentation/les-pieces-en-euro.html>

Les pièces comportent une face commune et une face nationale. Le motif de la face nationale symbolise le pays d'émission.

Les pièces peuvent être utilisées indifféremment dans tous les pays de la zone euro.

Les faces communes comportent des graphismes différents.

Les pièces de 10, 20 et 50 centimes et celles de 1 et 2 euros montrent soit l'UE avant son élargissement soit le 1^{er} mai 2004, soit une carte géographique de l'Europe au 1^{er} janvier 2007.

Les pièces de 1, 2 et 5 centimes présentent sur le globe la position de l'Europe par rapport à l'Afrique et à l'Asie.



Diamètre (en mm) : 25,75
Epaisseur (en mm) : 2,20
Masse (en g) : 8,50
Forme : ronde
Couleur : blanc (anneau extérieur) et jaune (partie centrale)
Tranche : gravure en creux sous de fines cannelures



Diamètre (en mm) : 23,25
Epaisseur (en mm) : 2,33
Masse (en g) : 7,50
Forme : ronde
Couleur : jaune (anneau extérieur) et blanc (partie centrale)
Tranche : lisse et cannelée en alternance



Diamètre (en mm) : 24,25
Epaisseur (en mm) : 2,38
Masse (en g) : 7,80
Forme : ronde
Couleur : jaune
Tranche : cannelures épaisses (tranche à festons)



Diamètre (en mm) : 22,25
Epaisseur (en mm) : 2,14
Masse (en g) : 5,74
Forme : dite de la "fleur espagnole"
Couleur : jaune
Tranche : unie



Diamètre (en mm) : 19,75
Epaisseur (en mm) : 1,93
Masse (en g) : 4,10
Forme : ronde
Couleur : jaune
Tranche : cannelures épaisses (tranche à festons)



Diamètre (en mm) : 21,25
Épaisseur (en mm) : 1,67
Masse (en g) : 3,92
Forme : ronde
Couleur : cuivrée
Tranche : lisse



Diamètre (en mm) : 18,75
Épaisseur (en mm) : 1,67
Masse (en g) : 3,06
Forme : ronde
Couleur : cuivrée
Tranche : lisse avec sillon



Diamètre (en mm) : 16,25
Épaisseur (en mm) : 1,67
Masse (en g) : 2,30
Forme : ronde
Couleur : cuivrée
Tranche : lisse

Les masses sont : 8,50 g ; 7,50g ; 7,80g ; 5,74g ; 4,10g ; 3,06g ; 2,30g.

Rangement par ordre décroissant (du plus grand au plus petit) :

- 8,50g (pièce de 2 euros)
- 7,80g (pièce de 50cts)
- 7,50g (pièce de 1 euro)
- 5,74 g (pièce de 20 cts)
- 4,10 g (pièce de 10 cts)
- 3,92 g (pièce de 5 cts)
- 3,06 g (pièce de 2 cts)
- 2,30 g (pièce de 1 cts).

Option : Travailler avec les stagiaires sur les unités de masses (kilogramme, gramme.....) et éventuellement les conversions.

Exercice 2(E2) : Rechercher des informations dans un texte informatif

A partir de la lecture du texte ci-dessous, indiquez les spécificités des pièces commémoratives.

Source :

<http://www.touteurope.fr/fr/actions/economie/euro/presentation/les-pieces-en-euro.html>

France

La face nationale d'une pièce française :

L'avvers des pièces montre des motifs nationaux, entourés des douze étoiles de l'Union européenne.



Pièces de 1 euro et 2 euros – Dessiné par l'artiste Joaquim Jimenez, un arbre, évoquant la vie, la croissance et la pérennité, figure au centre d'un hexagone. La devise républicaine "liberté, égalité, fraternité" entoure ce motif. Gravure sur tranche de la pièce de 2 euros : 2 * *, répété six fois, orienté alternativement de bas en haut et de haut en bas.

La pièce de deux euros de la Présidence française



Le coup d'envoi de la Présidence française de l'Union européenne le 1er juillet 2008 a été marqué par la mise en circulation d'une nouvelle pièce de 2 euros, frappée à 20 millions d'exemplaires, ce qui représente environ 1 pièce sur 25.

Son côté face a été gravé par le designer Philippe Starck. Volontairement simple, sans dessins, pour représenter "l'essence des choses" selon le designer lors de la frappe inaugurale dans les ateliers de la Monnaie de Paris, elle ne porte que la sobre mention "2008 Présidence française Union européenne".

Les pièces commémoratives de deux euros

Chaque pays de la zone euro peut émettre, une fois par an, une pièce commémorative de deux euros. Ces pièces possèdent les mêmes caractéristiques et la même face commune que les pièces de deux euros courantes.

Elles se différencient de ces dernières par le dessin commémoratif illustrant leur face nationale.

Seule la pièce de deux euros peut faire l'objet d'une émission commémorative. Les pièces commémoratives ont cours légal dans l'ensemble de la zone euro. Cela signifie qu'elles peuvent être utilisées – et doivent être acceptées – comme n'importe quelle autre pièce en euros.

La première pièce en euros de ce type a été émise en 2004 par la Grèce pour commémorer les Jeux olympiques d'Athènes.

25 mars 2007 : Une nouvelle pièce de 2 euros pour célébrer le 50e anniversaire du Traité de Rome



A l'occasion du 50e anniversaire du Traité de Rome, célébré le 25 mars 2007, les pays de la zone euro ont décidé d'émettre conjointement une pièce commémorative de deux euros. C'est la première fois que les faces nationales d'une pièce en euros sont communes.

Le Traité de Rome a institué la Communauté économique européenne. Il a préparé la voie à l'introduction de l'euro en 1999 et des billets et pièces en euros en 2002.



Le dessin de la pièce a été choisi à l'issue d'un concours organisé par les Hôtels des monnaies européens. Il montre le traité signé par les six pays fondateurs, avec en arrière-plan le motif du dallage, dessiné par Michelangelo, de la Piazza del Campidoglio à Rome, où a eu lieu la cérémonie de signature le 25 mars 1957.

Les inscriptions "Traité de Rome 50 ans" et "Europe" ainsi que le nom du pays émetteur apparaissent dans les langues respectives de la zone euro ou en latin. Par conséquent, la légende diffère d'un pays à l'autre, mais le dessin est le même.



Au total, 55 millions de pièces ont été frappées par les 6 pays fondateurs : 30 millions en Allemagne, 2,1 millions au Luxembourg, 6,333 millions aux Pays-Bas, 5 millions en Belgique et 5 millions en Italie.

Pour la France, Thierry Breton, en accord avec Catherine Colonna, a fixé le volume de frappe de la pièce commémorative à 9,4 millions d'unités, qui ont été réalisés par la Monnaie de Paris.

D'autres pays ont par ailleurs souhaité se joindre à cette commémoration. 9 millions de pièces ont ainsi été frappées en Autriche, 8 millions en Espagne, 1,4 million en Finlande, 4 millions en Grèce, 4,82 millions en Irlande, 2 millions Portugal et 0,4 million en Slovénie.

Le volume total atteint 83 millions de pièces au sein de la zone euro.

Les spécificités des pièces commémoratives sont :

- Seule la pièce de 2 euros peut faire l'objet d'une émission commémorative.
- Chaque pays de la zone euro peut l'émettre une fois par an et cette pièce a cours légal dans l'ensemble de la zone euro.
- Cette pièce de 2 euros se différencie des autres par le dessin commémoratif illustrant leur face nationale.